

PROFIL DE POSTE

Médecin généraliste en Centre Municipal de Santé – 80% ou 100%

L'article L. 6323-1 du Code de la Santé Publique définit les centres de santé comme « des structures sanitaires de proximité dispensant principalement des soins de premier recours. Ils assurent des activités de soins sans hébergement, au centre ou au domicile du patient, aux tarifs mentionnés au 1° du I de l'article L. 162-14-1 du code de la sécurité sociale, et mènent des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé et des actions sociales et pratiquent la délégation du paiement du tiers mentionnée à l'article L. 322-1 du même code.

Ils sont créés et gérés soit par des organismes à but non lucratif, soit par des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale, soit par des établissements de santé. [...]

Les centres de santé élaborent un projet de santé incluant des dispositions tendant à favoriser l'accessibilité sociale, la coordination des soins et le développement d'actions de santé publique. [...]

Les médecins qui exercent en centre de santé sont salariés. [...] ».

Titre/Métier

Médecin généraliste au Centre Municipal de Santé

Cadre d'emplois

Catégorie A

Cadre d'emplois des médecins

Service d'affectation

Direction Santé Prévention

Missions

- Prendre en charge les consultations de médecine générale courante au CMS et au domicile des patients, si nécessaire
- Pratiquer si besoin des actes de gynécologie, de pédiatrie ou de petites chirurgies (sutures)
- Repérer les situations à risques (maltraitance, addictions...) et orienter le patient vers les structures concernées
- Actualiser le dossier médical et compléter les documents médico-administratifs
- Participer à des actions de santé publique (prévention, éducation et promotion de la santé)
- Accueillir et réaliser le tutorat de stagiaires en médecine générale (de préférence)

Position hiérarchique

Rattaché au Médecin coordonnateur du CMS

Relations fonctionnelles

En interne :

- Le médecin coordonnateur du CMS
- Le responsable du Service Santé Publique
- Les autres professionnels (médicaux et administratifs) du CMS
- Les autres services et missions de la Direction Action Sociale, Santé, Solidarité
- L'ensemble des services et directions de la Ville, du CCAS et de l'Agglomération.

En externe :

- Les partenaires médicaux, médico-sociaux et sociaux de la ville,
- Les associations en lien avec la thématique santé et celles d'usagers, etc.

Principales responsabilités

- Participer au projet de santé du CMS
- Participer à la permanence et la continuité des soins
- Développer une approche globale pour le suivi du patient en fonction de son environnement

Compétences/qualités requises

- Docteur en médecine générale
- Maître de stage (de préférence)
- Grand sens de l'organisation et du travail en équipe
- Autonomie
- Capacité à appréhender des situations complexes
- Qualités relationnelles et de travail en réseau et en transversalité
- Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels généraux et spécifiques
- Discrétion indispensable et conscience professionnelle

Lieu d'embauche

La Roche-sur-Yon

Contraintes et difficultés

- Exercice complémentaire des disciplines suivantes apprécié : pédiatrie, gynécologie et gériatrie

Horaires

35 heures par semaine

Horaires variables et modulables en fonction des besoins du CMS et du Service Santé Publique et dans le respect du protocole sur l'aménagement du temps de travail.

Avantages liés au poste

Traitement de base et régime indemnitaire (IFSE groupe 1)

Forfait cadre 12 jours